

FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EHPAD LES OPALINES

LA DIRECTION DOIT ENTENDRE LES REVENDICATIONS DU PERSONNEL !

Après 57 jours de grève, la Direction refuse toujours toute négociation sur la revalorisation des salaires et des primes.

Ce qui a été obtenu récemment:

- création de 2 postes en CDI, mais nous voulons que ces postes soient positionnés dans une équipe de travail, samedi dimanche compris,
- pouvoir enfin participer à l'évaluation de la dépendance des résident.e.s,
- aucune sanction pour faits de grève ne sera prise.

Les grévistes notent que les avancées obtenues découlent principalement de financements supplémentaires de l'ARS. Après avoir précisé que la fermeture de l'EHPAD n'était pas envisageable, l'ARS passe l'éponge sur les « écarts » des OPALINES :

- 77 lits au lieu des 75 autorisés. Gain pour les Opalines = 2500€ X 2 X 12 = 60 000 € par an. Grâce au travail des soignant.e.s !
- Accueil de jour à but lucratif de personnes extérieures à l'EHPAD sans autorisation... au détriment des résident.e.s !
- Manque de diplômés... responsabilité conjointe avec l'ARS ?
- Risques de maltraitance en temps normal et Ô combien exacerbés en cette période de désorganisation extrême !

Ce qui reste à discuter :

La réorganisation des plannings, au lieu d'être discutée et travaillée avec les salarié.e.s, est imposée...

L'ARS demande aux Opalines de faire la liste de toutes les mesures qui permettront de remplacer les absent.e.s à 100% : les grévistes proposent la mise en place d'une astreinte rémunérée basée sur le volontariat réel. Malheureusement, cette proposition est refusée par les Opalines !

Mais surtout, les grévistes rappellent leurs demandes d'augmentation de salaire (100 € par mois et 50 € par dimanche). Car la faiblesse salariale empêchera toujours et encore les Opalines de trouver et de garder du personnel soignant diplômé.

Les propositions actuelles sont insuffisantes pour que la grève cesse et qu'un travail organisé, seul à même d'assurer la sécurité des résident.e.s, puisse enfin reprendre aux Opalines.

La direction l'a bien compris et s'est résolue à transférer 14 résident.e.s vers d'autres structures, publiques pour la plupart. Avec l'aval de l'ARS...

La solidarité morale et financière continue et permet aux grévistes de maintenir la lutte !

L'ARS doit être plus exigeante vis-à-vis des Opalines et la Direction des Opalines doit engager une négociation pour mettre fin au conflit, avec des propositions sérieuses.

Montreuil, le 29 mai 2017

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

24

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.75
E-Mail : sg@sante.cgt.fr